

RCS : BASTIA Code greffe : 2002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00298 Numéro SIREN : 490 887 700 Nom ou dénomination : A.M. ENVIRONNEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2023 sous le numéro de dépôt 574



Greffe du tribunal de commerce de Bastia
Palais de Justice - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX
Téléphone : 0495348470
www.greffe-tc-bastia.fr - www.infogreffe.fr

MPA/2006 B 00298
AM ENVIRONNEMENT
LD CANALE DI MELO
ZI DE TRAGONE
20620 BIGUGLIA

Nos références : MPA/2006 B 00298

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : A.M. ENVIRONNEMENT

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

GRATE
20235 VALLE-DI-ROSTINO

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 490887700 R.C.S Bastia

Le greffier soussigné constate le 24/03/2023 le dépôt, enregistré sous le numéro 2023/574, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2021

Récépissé délivré le 24/03/2023

Le greffier associé

Maître Nicole CASANOVA



AM ENVIRONNEMENT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 546 000 euros
Siège social : Hameau de Grate – 20 235 VALLE DI ROSTINO
RCS Bastia 490 887 700

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DE L'EXERCICE 2021 DU 23/03/2023

L'an deux mille vingt trois,
le 23 Mars,
À 14 heures,

Les associés de la société AM ENVIRONNEMENT, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société sur Convocation adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Est présent :

Ange MORACCHINI, souscrit la somme en numéraire de 2 730 actions

Total des parts présentés : 2 730 actions

Total des actions des associés présents et représentés: 2 730 actions sur les 2 730 actions composant le capital social.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Ange MORACCHINI, en sa qualité de président.

La société, FIDUCIAL AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021,
- Le rapport de gestion de la Présidence,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée,

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.



L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Présidence,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 536 001 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	536 001 euros
Au compte « AUTRES RESERVES » de	1 104 007 euros
S'élevant ainsi à	1 640 008 euros



Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élève à 5 319 266 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve qu'aucune convention relevant dudit article et mentionnée dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

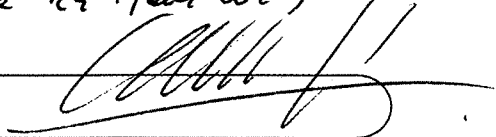
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Monsieur Ange MORACCHINI
Président

AM ENVIRONNEMENT
SAS au capital de 546 000 € - APE 3821 Z
Hameau de Grate - 20235 VALLE DI ROSTINO
Tél : 04 95 31 17 64 - Fax : 04 95 33 37 50
Email : contact@am-groupe.fr
Siret : 490 887 700 00022 TVA INTRA : FR91 490 887 700

*Certifié conforme à l'original
6 Dec 2023*


BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	21 433	17 551	3 882	5 890	2 008	34.09
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	45 498	9 100	36 399	4 502	40 900	908.53
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 872 771	520 342	2 352 429	2 210 914	141 514	6.40
	Installations techniques, matériel et outillage	4 314 365	1 950 172	2 364 193	2 635 592	271 399	10.30
	Autres immobilisations corporelles	3 145 716	2 186 963	958 753	988 533	29 780	3.01
	Immobilisations en cours	30 598		30 598	36 000	5 402	15.01
	Avances et acomptes				50 000	50 000	100.00
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	43 469	41 220	2 249	4 249	2 000	47.07
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	3 009		3 009	3 009		
	Prêts	1 806		1 806		1 806	
	Autres immobilisations financières	110 000		110 000	110 000		
Total II		10 588 664	4 725 348	5 863 317	6 039 685	176 368	2.92
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens				66 791	66 791	100.00
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				9 000	9 000	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes	13 901		13 901		13 901	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 272 113	79 096	2 193 017	2 754 721	561 704	20.39
	Autres créances	2 708 920	481 702	2 227 218	2 013 815	213 403	10.60
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 878 844		1 878 844	669 325	1 209 519	180.71
	Charges constatées d'avance (3)	22 913		22 913	24 151	1 238	5.13
	Total III	6 896 691	560 798	6 335 893	5 537 803	798 090	14.41
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		17 485 355	5 286 146	12 199 210	11 577 488	621 722	5.37

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

111 806

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 546 000)	546 000	546 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	103 960	103 960		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	204 458	204 458		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 104 007	879 296	224 711	25.56
	Report à nouveau	2 786 299	2 786 299		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	536 001	224 711	311 290	138.53
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	38 541	45 984	7 443	16.19
	Provisions réglementées				
	Total I	5 319 266	4 790 708	528 558	11.03
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	90 656		90 656	
	Total III	90 656		90 656	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 452 482	1 986 692	465 790	23.45
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	46 480	477 551	431 071	90.27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 231 165	3 345 074	113 910	3.41
	Dettes fiscales et sociales	1 052 420	906 818	145 603	16.06
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 741	70 645	63 904	90.46
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	6 789 288	6 786 780	2 508	0.04
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	12 199 210	11 577 488	621 722	5.37

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 923 730 5 936 780

*Certifié conforme à
l'original le 25 Nov 2023
AMM*

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 152 049		1 152 049	209 262		942 787	450.53
Production vendue de biens							
Production vendue de services	6 543 701	488 136	7 031 838	6 632 103		399 735	6.03
Chiffre d'affaires NET	7 695 750	488 136	8 183 887	6 841 364		1 342 522	19.62
Production stockée			66 791	66 791		133 582	200.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			280 413	25 315		255 098	NS
Autres produits			7 665	38 098		30 433	79.88
Total des Produits d'exploitation (I)			8 405 174	6 971 568		1 433 606	20.56
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			860 307	633 538		226 769	35.79
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			9 000	45 400		36 400	80.18
Autres achats et charges externes *			5 300 030	4 251 339		1 048 690	24.67
Impôts, taxes et versements assimilés			88 819	91 506		2 687	2.94
Salaires et traitements			708 587	234 188		474 399	202.57
Charges sociales			223 574	95 026		128 548	135.28
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			879 075	965 634		86 559	8.96
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			59 527	93 658		34 132	36.44
Dotations aux provisions			42 300			42 300	
Autres charges			17 412	14 285		3 127	21.89
Total des Charges d'exploitation (II)			8 188 631	6 424 575		1 764 056	27.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			216 543	546 993		330 450	60.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		69	69	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		69	69	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 000		2 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	3 441	18 945	15 504	81.84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 441	18 945	13 504	71.28
2. Résultat financier (V-VI)	5 441	18 876	13 435	71.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	211 103	528 118	317 015	60.03
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 550		4 550	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	45 984	85 247	39 263	46.06
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	50 000		50 000	
Total VII	91 434	85 247	6 187	7.26
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	71 603	3 210	68 393	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 000	2 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		481 702	481 702	100.00
Total VIII	71 603	486 912	415 309	85.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	19 831	401 666	421 496	104.94
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	305 068	98 259	206 809	210.47
Total des produits (I+III+V+VII)	8 496 608	7 056 884	1 439 724	20.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 960 607	6 832 173	1 128 434	16.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	536 001	224 711	311 290	138.53

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- Provision sur titres de participation AM BOIS en cours de dissolution pour un montant de 2000 euros
- Provision Depreciation clients a 20% pour Bati decor en RJ au 30/11/21
- Provision pénalités TVA pour 48 356€
- Pret PG accordé

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	67 604		3 157
Constructions sur sol propre	638		
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 610 786		261 348
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 583 937		169 691
Installations générales agencements aménagements divers	2 783 965		22 199
Matériel de transport	493 396		250 643
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 855		1 274
Immobilisations corporelles en cours			30 598
TOTAL	12 525 577		735 753
Autres participations	43 469		
Autres titres immobilisés	3 009		
Prêts, autres immobilisations financières	110 000		
TOTAL	156 478		
TOTAL GENERAL	12 749 659		738 910

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		3 830	66 931	66 931
Constructions sur sol propre			638	638
Installations générales agencements aménagements constr.			2 872 134	2 872 134
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 439 263	4 314 365	4 314 365
Installations générales agencements aménagements divers		224 641	2 581 524	2 581 524
Matériel de transport		198 116	545 924	545 924
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		35 860	18 269	18 269
Immobilisations corporelles en cours			30 598	30 598
TOTAL		2 897 880	10 363 450	10 363 450
Autres participations			43 469	43 469
Autres titres immobilisés			3 009	3 009
Prêts, autres immobilisations financières			110 000	110 000
TOTAL			156 478	156 478
TOTAL GENERAL		2 901 710	10 586 859	10 586 859

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	16 216	14 264	3 830	26 650
Constructions sur sol propre	476	128		603
Installations générales agencements aménagements constr.	400 033	111 180		511 213
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 943 403	440 452	2 439 263	1 944 592
Installations générales agencements aménagements divers	2 022 425	223 499	224 641	2 021 283
Matériel de transport	274 180	80 193	198 116	156 257
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 013	2 604	35 860	10 757
TOTAL	6 684 531	858 055	2 897 880	4 644 705
TOTAL GENERAL	6 700 746	872 319	2 901 710	4 671 356

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	14 264				
Constructions sur sol propre	128				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	111 180				
Instal.techniques matériel outillage indus.	440 452				
Instal.générales agenc.aménag.divers	223 499				
Matériel de transport	80 193				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 604				
TOTAL	858 055				
TOTAL GENERAL	872 319				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions		90 656			90 656
TOTAL		90 656			90 656

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	50 000		50 000		
Sur titres de participation	39 220	2 000			41 220
Sur comptes clients	67 925	11 171			79 096
Autres provisions pour dépréciation	481 702				481 702
TOTAL	638 847	13 171	50 000		602 018
TOTAL GENERAL	638 847	103 827	50 000		692 674
Dont dotations et reprises d'exploitation		101 827			
financières		2 000			
exceptionnelles			50 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	1 806	1 806	
Autres immobilisations financières	110 000	110 000	
Clients douteux ou litigieux	119 899	119 899	
Autres créances clients	2 152 214	2 152 214	
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Impôts sur les bénéfices	1 771 064	1 771 064	
Taxe sur la valeur ajoutée	345 323	345 323	
Groupe et associés	552 285	552 285	
Débiteurs divers	39 449	39 449	
Charges constatées d'avance	22 913	22 913	
TOTAL	5 115 751	5 115 751	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	694		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 786 672	586 924	1 199 748	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 231 165	3 231 165		
Personnel et comptes rattachés	105 087	105 087		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 382	66 382		
Impôts sur les bénéfices	55 733	55 733		
Taxe sur la valeur ajoutée	688 428	688 428		
Autres impôts taxes et assimilés	136 791	136 791		
Groupe et associés	46 480	46 480		
Autres dettes	6 741	6 741		
TOTAL	6 123 478	4 923 730	1 199 748	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	621 802			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	232 813
Autres créances	11 826
Total	244 639

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 492
Dettes fiscales et sociales	177 857
Total	356 349

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	22 913
Total	22 913

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

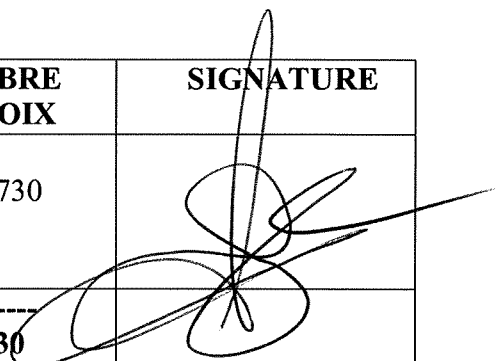
Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 288 689	4 833 520	6 122 209
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			851 542	1 185 844	2 037 386
- exercice			192 713	492 556	685 270
Total			1 044 255	1 678 401	2 722 656
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			142 783	611 535	754 319
- entre 1 et 5 ans			162 350	1 653 350	1 815 700
Total			305 133	2 264 885	2 570 018
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				8 027	8 027
Total				8 027	8 027

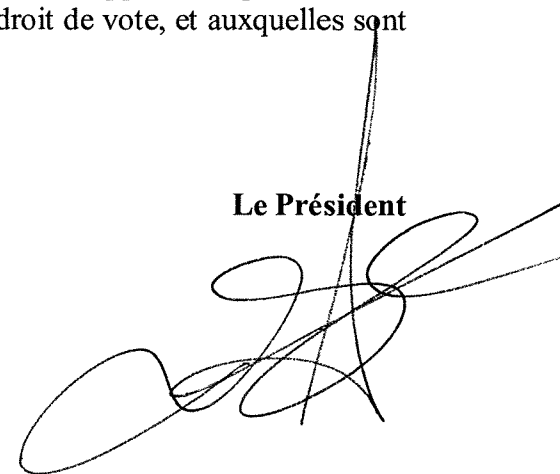
AM ENVIRONNEMENT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 546 000 euros
Siège social : Hameau de Grate – 20 235 VALLE DI ROSTINO
RCS Bastia 490 887 700

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE ANNUELLE DE
L'EXERCICE 2021

	NOMBRES D'ACTIONS	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
Ange MORACCHINI	2 730	2 730	
TOTAUX	----- 2 730	----- 2 730	

La Président certifie exacte le présente feuille de présence faisant apparaître que les deux actionnaires sont présents, totalisant ainsi 2 730 actions ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 2 730 voix.

Le Président



AM ENVIRONNEMENT
Société par Actions Simplifiée Au capital de 546 000 euros
Siège social : Hameau de Grate – 20 235 VALLE DI ROSTINO
RCS Bastia 490 887 700

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 MARS 2021

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 8 183 887 euros, contre 6 841 364 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des charges et produits d'exploitation, la Société a réalisé un bénéfice de 536 001 euros, contre un bénéfice de 224 711 euros au titre de l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de Développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société devrait poursuivre son activité dans les mêmes conditions que lors de l'exercice Précédent avec pour objectif d'améliorer ses ventes et sa marge commerciale.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La Société AM BOIS détenue à hauteur de 20% est en cours de liquidation au 31/12/2021.

Prises de participation ou prises de contrôle

Néant.

Cession de participations

Néant.

Sociétés contrôlées

Néant.

Actions d'autocontrôle

Néant.

Régularisation de participations croisées

Néant.

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société n'a aucune succursale.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 8 183 887 euros, contre 6 841 364 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 221 287 euros contre 678 938 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks est de 869 307 euros contre un 252 134 euros pour l'exercice précédent.



Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 5 300 030 euros contre 4 251 339 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24.67 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 88 819 euros contre 91 506 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2.94 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 708 587 euros contre 234 188 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 202.57 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 223 574 euros contre 95 026 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 135.28%.

L'effectif moyen de la Société s'élève à 22 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 980 902 euros contre 1 059 292 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 17 412 euros contre 14 285 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21.89%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 8 188 631 euros contre 6 424 575 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27.46 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 216 543 euros contre 546 993 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -60.41%.

Compte tenu d'un résultat financier de – 5 441 euros (contre un résultat de -18 876 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 211 103 euros contre 528 118 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -60.03%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 19 31 euros,

- d'un impôt sur les sociétés de – 305 068 euros,

Au 31 décembre 2021, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 536 001 euros contre un bénéfice de 224 711 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 138.53%.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 12 199 210 euros contre 11 577 488 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5.37 %.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 536 001 euros.



Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	536 001 euros
Au compte « Autres réserves » de	1 104 007 euros
S'élevant ainsi à	1 640 008 euros

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élève à 5 319 266 euros

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous prenons acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre de l'exercice écoulé.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Ange MORACCHINI
Président

AM ENVIRONNEMENT
SAS au capital de 546 000 € - APE 3821 Z
Hameau de Graie - 20235 VALLE DI ROSTINO
Tél : 04 95 31 17 64 - Fax : 04 95 33 37 50
Email : contact@am-groupe.fr
Siret : 490 887 700 00022 TVA INTRA : FR91 490 887 700



AM ENVIRONNEMENT

SAS au capital de 546 000 €

Hameau de Grate - ZI de Tragone

20 620 VALLE DI ROSTINO

RCS BASTIA 490 887 000

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes

De l'exercice clos le 31 décembre 2021



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés.

Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 octobre 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S AM ENVIRONNEMENT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserves

Motivation des réserves

1/ Crédit d'impôt Corse

Dans notre rapport du 9 août 2022, relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2020, nous avons formulé une réserve en raison des incertitudes sur l'éligibilité et l'obtention des crédits d'impôt Corse constatés au titre de la période 2016 à 2020 pour 1 489 k€, provisionné partiellement à concurrence de 482 k€, ramenant la créance nette de provision à 1 007 k€.

Lors de la clôture au 31 décembre 2021, un crédit d'impôt Corse complémentaire a été comptabilisé en produit de l'exercice pour 373 k€. Au 31 décembre 2021, les crédits d'impôt Corse activés au bilan de la société représentent ainsi, pour la période 2016 à 2021 une créance d'ensemble de 1 862 k€, ils ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation partielle de 482 k€, constituée en 2020 et sans mouvement sur l'exercice, ramenant la créance nette de provision à 1 380 k€. A la date du présent rapport, l'encaissement et la confirmation du bien fondé de ces sommes n'a toujours pas été obtenue de la part de l'administration fiscale et nous n'avons pas pu obtenir de certitudes sur l'éligibilité de l'ensemble des dépenses retenues.

Dans ce contexte, des incertitudes demeurent sur la recouvrabilité intégrale de ce crédit d'impôt et une provision pour dépréciation aurait méritée d'être enregistrée pour la totalité eu égard au principe de prudence et au risque de non obtention de ce crédit d'impôt. Sous l'hypothèse d'une provision de la totalité, les capitaux propres seraient surévalués de 1 380 k€.

2/ Opération en capital

Dans notre rapport du 9 août 2022, relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2020, nous avons formulé une réserve en raison d'un rachat d'actions propres, conclu en date du 25 mars 2020 vis-à-vis d'un actionnaire, et qui n'avait donné lieu à aucun traitement comptable ni à la tenue/formalisation d'une assemblée générale. Cette opération aurait dû donner lieu à la comptabilisation d'une réduction de capital ayant pour contrepartie une dette vis-à-vis des actionnaires sortants à concurrence de 430 k€.

Au cours de l'exercice, aucun enregistrement comptable n'a été effectué quant à la retranscription de cette opération juridique. Les capitaux propres sont ainsi toujours surévalués de 430 k€ au 31 décembre 2021 et les Autres dettes sont sous évaluées de ce même montant.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves » nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

FIDUCIAL
AUDIT

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.


Fait à Bastia, le 12 mars 2023
AUDIT

AGENCE DE BASTIA
Le Commissaire aux comptes
Chemin du Pantofaccio
FIDUCIAL BASTIA
Tél. 04 95 32 63 40 - Fax 04 95 31 30 04
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris Nord de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
334 301 488 RCS Nanterre

Alain SEFFAR
Associé

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE
Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Paris la Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DEFENSE cedex - Site : www.fiducial.fr



AM ENVIRONNEMENT

SAS au capital de 546 000 €

Hameau de Grate - ZI de Tragone

20 620 VALLE DI ROSTINO

RCS BASTIA 490 887 000

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes

De l'exercice clos le 31 décembre 2021

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Bastia, le 22 mars 2023

FIDUCIAL

Le Commissaire aux Comptes

FIDUCIAL

Chemin de Pastorecchia

20500 BASTIA

Tel. 04 85 82 83 10 - Fax 04 95 31 20 94

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris Île-de-France

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

334 301 488 RCS Nanterre

Alain SEFFAR

Associé

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE RÉVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Paris la Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DEFENSE cedex - Site : www.fiducial.fr



Pouvoir

Je soussigné **Ange MORACCHINI** né le 05 septembre 1961 à Bastia et agissant en qualité de président de la SAS **AM ENVIRONNEMENT**, donne par la présente pouvoir à monsieur **Erwan ANGER** né le 05 août 1964 à Pontivy et agissant en qualité de représentant légal du cabinet **ACACIA CONSEILS**, aux fins de procéder aux formalités de dépôt des comptes clos de l'exercice 2021 auprès du greffe du Tribunal de commerce de Bastia

Fait à Biguglia le 22 mars 2023

Ange MORACCHINI

(signature + mention "bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

AM ENVIRONNEMENT

SAS au capital de 546 000 € - APE 3821 Z

Hameau de Grate - 20235 VALLE DI ROSTINO

Tél : 04 96 31 17 64 - Fax : 04 96 33 37 50

Email : contact@am-groupe.fr

Siret : 490 887 700 00022 TVA INTRA : FR91 490 887 700

Erwan ANGER

(signature + mention "bon pour acceptation de pouvoir")

Bon pour acceptation de pouvoir

